

# Stratégie pour l'AUF autour de l'axe 3 de la programmation quadriennale Priorité Afrique

**« Accompagner les institutions dans leur démarche de modernisation de la gouvernance universitaire. » - Accompagner les universités dans la mise en œuvre de l'assurance qualité et de l'évaluation**

15 juillet 2014

Cette stratégie oriente les actions de l'AUF, au niveau global, régional et pour l'IFGU. Elle sert de base pour les discussions avec les partenaires concernés, qu'ils soient techniques, politiques ou financiers. Chaque projet mis en œuvre dans ce domaine doit se rattacher à la présente stratégie. ***Cette stratégie se concentre dans un premier temps prioritairement sur l'Afrique au sens large, mais ses principes et ses priorités s'appliquent à l'ensemble de la francophonie, avec des adaptations aux différents contextes régionaux.***

## Principes

**L'AUF s'engage à la demande des établissements membres** dans l'accompagnement pour la mise en œuvre en leur sein de l'assurance qualité et de l'évaluation. L'AUF répond ainsi aux demandes des établissements membres volontaires, dans le cadre de sa politique associative, suite à des appels d'offres ou à des demandes directes. L'implication institutionnelle de l'université est nécessaire à toute action dans ces domaines.

Les projets dans ces domaines sont **co-financés par les établissements demandeurs**. Au-delà de financements externes de l'AUF ou d'autres partenaires intéressés par ces questions, il est en effet indispensable que les établissements concernés participent activement et financièrement aux projets, pour assurer leur pérennité.

L'AUF articulera ses actions avec celles d'acteurs intéressés par le domaine, notamment en Afrique, et y **développera systématiquement des partenariats**. On peut citer par exemple les partenaires suivants : AUA, IAU, EUA, réseaux institutionnels et GISGUF pour les associations universitaires ; CAMES, Union africaine, Conférences régionales de Recteurs, UEMOA, CEMAC, BAD... pour les organisations régionales et continentales ; Banque mondiale, Commission européenne, UNESCO et IPE, Coopérations bilatérales françaises, canadiennes, belges, allemandes... pour les organisations non africaines...

Cette stratégie identifie des priorités, autour de l'évaluation et de l'assurance qualité, mais l'appui de l'AUF est **ouvert également à des projets spécifiques proposés par les universités**, qui visent à préparer, accompagner ou suivre cette stratégie. Ces projets spécifiques peuvent notamment tenir compte de l'état d'avancement et de maturité des établissements concernés par cette stratégie. Ces projets spécifiques ont vocation à enrichir progressivement la palette des outils disponibles, dans une logique de coopération entre établissements.

**L'expertise nécessaire à ces projets est issue des établissements membres** de l'AUF. Le renforcement des capacités internes au sein des établissements membres, accompagnés par des experts issus d'autres établissements comparables, permettra de développer les liens entre établissements et de développer un vivier d'experts dans les différents domaines de la gouvernance universitaire.

**L'AUF capitalise sur l'existant et le valorise**. Dans ces domaines, des actions ont déjà été mises en œuvre par l'AUF et par certaines universités, et il est important de les

prendre en compte et d'en partager les bonnes pratiques et les leçons apprises. On peut citer par exemple pour l'Afrique :

- C2D en Côte d'Ivoire et projets en Afrique de l'Ouest : Mali, Niger, Burkina Faso
- projet pilote auto-évaluation et évaluation au Maghreb (deuxième vague à venir)
- avec le PAPESAC (projet de la coopération française) en Afrique centrale et des Grands lacs
- les deux séminaires d'experts à Dakar (novembre 2013) et Bujumbura (février 2014) centrés sur le projet d'appui à l'auto-évaluation en Afrique, dans la lignée du colloque de Bucarest sur les classements universitaires.
- l'IFGU à Yaoundé et les actions de formation et d'expertise déjà conduites

## Stratégie

Les **domaines** couverts par cette stratégie sont multiples car les besoins des universités sont divers. Plusieurs champs sont cependant prioritaires, notamment en Afrique, compte tenu des demandes exprimées par les établissements :

- l'**auto-évaluation** des établissements et son processus interne de mise en œuvre, sur le plan institutionnel principalement, mais aussi dans les domaines de la formation et de la recherche. Cette auto-évaluation participative est en effet un préalable indispensable à toute démarche qualité.
- L'élaboration de **plans stratégiques d'établissements**, opérationnels et suivis quant à leur mise en œuvre. Ces plans stratégiques permettent notamment de préciser la stratégie de l'établissement dans des domaines clés, incluant potentiellement les relations internationales, le numérique, la dimension linguistique, le genre
- L'**évaluation externe** quand elle est souhaitée et l'accompagnement de l'établissement pour le suivi des recommandations qui en sont issues. L'AUF n'est toutefois pas un organisme d'accréditation, ni d'évaluation externe, ni de classement des universités. Lorsque ces questions doivent être abordées, l'AUF s'appuie sur des partenaires légitimes dans ces domaines (principalement le CAMES et les agences nationales d'accréditation et d'assurance qualité quand elles existent).
- Les démarches internes aux établissements pour développer l'**assurance qualité** en liaison ou non avec des agences nationales quand elles existent et en lien avec les accréditations nationales et régionales par les organismes compétents. L'apport des TIC est particulièrement important dans ce domaine.
- Les conséquences des **classements universitaires** pour les établissements et leur suivi, compte tenu des différents publics auxquels s'adressent ces publications et des différents types d'établissements universitaires, dans le cadre d'une typologie des membres de l'AUF.
- Les réformes de type **LMD** qui touchent les établissements dans un même pays ou une même région, et les échanges de bonnes pratiques entre établissements.

**L'AUF s'engage dans l'accompagnement des universités dans ces domaines et le fait savoir** : communication institutionnelle, discussions au plus haut niveau avec les principaux partenaires, présence dans les instances et les événements qui comptent. Pour ce faire :

- Participation à l'agenda des événements africains et mondiaux sur le sujet et présence organisée à des endroits choisis. Par exemple le colloque Euro-Afrique sur l'enseignement supérieur à Bruxelles fin mars 2014, avec l'Union africaine et ses suites et la préparation des appels d'offres européens

- Site internet de l'IFGU comme point focal et portail de référence sur le sujet
- Plaquette et communication (presse) sur la base d'un dossier présentant la stratégie et les exemples concrets de projets en cours, ainsi que des témoignages.

**L'IFGU est la composante de l'AUF en charge de la mise en œuvre de cette stratégie, avec une priorité pour l'Afrique.** Il joue un rôle opérationnel dans les projets, soit directement soit en accompagnement des bureaux régionaux. L'IFGU rassemble les **méthodologies** et les documentations utilisées pour accompagner les établissements et choisit les méthodologies adaptées, faciles à déployer, dans le cadre d'actions à moyen terme. Il appuie des projets pilotes et recherche des financements pour passer à des phases d'industrialisation, soit en tant que porteur de projet, soit en tant que partenaire des porteurs de projets. En parallèle, il constitue et anime un vivier d'**experts** et de travaux dans ces domaines, construisant progressivement une offre directe de formation et d'expertise à destination des établissements membres.

## Mise en œuvre

**Le suivi et le contrôle de la mise en œuvre** de cette stratégie sont assurés dans le cadre du suivi de la programmation quadriennale, ainsi que l'évaluation des actions et ultérieurement leur impact. Cette stratégie est définie pour la durée de la programmation quadriennale.

L'**IFGU** joue un rôle central dans la mise en œuvre de cette stratégie. Dans la phase actuelle de démarrage, il est particulièrement important de renforcer l'IFGU dans son rôle de point focal et de l'accompagner plus fortement qu'en régime de croisière. Lorsque la mise en œuvre de la stratégie sera satisfaisante, l'IFGU en sortira renforcé et prêt pour des évolutions et des partenariats, et l'AUF en sera également renforcé grâce à une structure efficace sur le sol africain. Une réunion du Conseil d'administration de l'IFGU a lieu fin septembre 2014 pour valider cette stratégie, le positionnement de l'IFGU, ses projets et son mode de pilotage, étendu aux autres bureaux régionaux de l'AUF. Les priorités de l'IFGU ont été centrées sur l'Afrique au sens large, sans s'interdire l'appui à d'autres régions si nécessaire. L'évolution de la composition du CA de l'IFGU doit être proposée pour refléter cette évolution africaine.

L'IFGU dépend hiérarchiquement du BACGL mais est au service de tous les **bureaux régionaux de l'AUF** qui sont présents en Afrique et dans l'océan Indien : BACGL, BAO, BOI, BM, BMO. A ce titre les décisions prises au sein de l'AUF impliquent ces directeurs de bureaux régionaux. Les différents bureaux régionaux partagent leurs informations avec l'IFGU, point focal, et l'IFGU appuie tous ces bureaux. Les pôles de développement (Bruxelles, Montréal et services centraux) sont systématiquement associés aux projets impliquant des acteurs internationaux hors Afrique.

Le **projet pilote d'auto-évaluation d'universités africaines** est géré par l'IFGU, avec un budget affecté et avec l'appui des services centraux de l'AUF. Ce projet fait l'objet d'une fiche séparée.

## Partenariats

L'AUF précise son rôle avec chaque **grand partenaire** et en suit les effets de manière coordonnée et continue dans le temps sur la durée de la programmation quadriennale, en priorité avec les partenaires suivants :

**Le CAMES** : Une convention cadre est en cours de finalisation (BAO) avec des annexes spécifiques, dont une sur le projet panafricain d'auto-évaluation. Le CAMES apporte ses

référentiels et sa légitimité, ainsi que des financements. En Afrique, il y a un recouvrement important entre les zones couvertes par le CAMES et par l'AUF.

**L'Union africaine** : Un contact politique à haut niveau est nécessaire pour inscrire l'AUF dans la liste des partenaires consultés sur ces questions et présents lors des réunions importantes. Des financements sont recherchés, notamment dans le cadre du plan d'action commun entre l'Union africaine et l'Union européenne.

**L'EUA** : L'association européenne des universités est partenaire de plusieurs projets en Afrique, autour de la méthode développée et appliquée en Europe. Un contact direct et à haut niveau avec l'EUA est nécessaire pour développer des synergies et proposer l'AUF comme interface avec les universités africaines. De nombreux experts sont communs entre les deux associations.

**Les coopérations bilatérales présentes en Afrique** : France (projet PAPESAC à Yaoundé, convention en cours de négociation), Allemagne (DAAD), Pays-Bas (NUFFIC)

**Les coopérations internationales** : UNESCO (IPE à Paris et Dakar), Banque Mondiale (à haut niveau mais également pour la région Afrique), Union européenne (Horizon 2020 et Erasmus +)